

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU DU 12 OCTOBRE 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 13
Pouvoirs : 1
Votants : 14

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 05/10/2017

Le 12 octobre 2017, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Brigitte COULON, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET.

Absents/Excusés : Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN (Pouvoir M. GRISON), Raymond MOUSSY, Etienne SERRAT, Frédéric VALLOS, Daniel VIGNARD.

Assistaient : M. Jean-Paul PERRAUD (Villeneuve), M. Daniel POMMIER (Villeneuve), M. Gérard PORETTI (Civrieux), M. Samuel LACHAIZE (DGS-CCDSV), Mme Géraldine RAYNAL (DGA-CCDSV).

Secrétaire de séance : Marc PECHOUX.

OBJET : CONTRAT DE RURALITE – DEMANDE DE SUBVENTION – Requalification des zones d'activités économiques – friche industrielle

M. Richard Simmini, Vice-Président en charge de l'Economie, de la Formation, de l'Emploi et de l'Insertion, rappelle que le Conseil communautaire s'est prononcé par délibération le 29 mai 2017 (2017C46) sur l'engagement d'une procédure d'expropriation à l'encontre de Monsieur JARLAT, propriétaire de la parcelle AB 532 (3000 m²) située sur le Parc d'activités de Trévoux et pour laquelle la Ville de Trévoux a déclaré l'état d'abandon manifeste.

La Communauté de communes dans le cadre de sa politique économique et face à la rareté du foncier, notamment sur Trévoux, a décidé de requalifier les friches industrielles afin de les rendre disponibles à la demande foncière des entreprises. Il s'agit en effet de renforcer l'économie locale, de favoriser la création d'emplois de proximité dans un contexte économique difficile et d'accroître les recettes fiscales de la collectivité.

En déshérence et située au cœur du Parc d'activités de Trévoux, la parcelle JARLAT qui comprend un bâtiment très dégradé, nécessite un travail de requalification important avant de pouvoir être disponible aux entreprises. La Communauté de communes souhaite donc acquérir cette parcelle et la remettre en état.

M. Richard SIMMINI précise que l'acquisition de cette friche industrielle et sa requalification peuvent être soutenue financièrement par le Contrat de ruralité sur le volet 3 « *Attractivité du territoire – Action 3.1.1. « Requalification des zones d'activités économiques »* ». Il indique également que ce dossier peut aussi être éligible à la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 130 000 € HT.

M. Richard SIMMINI présente le plan de financement prévisionnel de ce dossier. Il précise également que les services de l'Etat ont demandé à la CCDSV de déposer au plus vite les demandes de subvention pour les opérations 2017-2018 inscrites à ce contrat.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de requalification de la friche industrielle JARLAT située sur le Parc d'activités de Trévoux :

Dépenses HT		Recettes		Taux
Acquisition	90 000 €	ETAT – Contrat de ruralité	39 000 €	30 %
Démolition et remise en état du site	30 000 €	Etat DETR	27 000 €	20,77 €
Divers (frais de procédure)	10 000 €	Reste à charge Communauté de communes Dombes Saône Vallée	64 000 €	49, 23 %
Total HT	130 000 €	Total subventions	130 000 €	100 %

- ✓ **SOLLICITE** les aides financières auprès de l'Etat (Contrat de ruralité et DETR) ;
- ✓ **MANDATE** le Président pour effectuer toutes les démarches auprès des organismes et collectivités, et pour signer tous les documents nécessaires à ces demandes de subventions.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

17 OCT. 2017

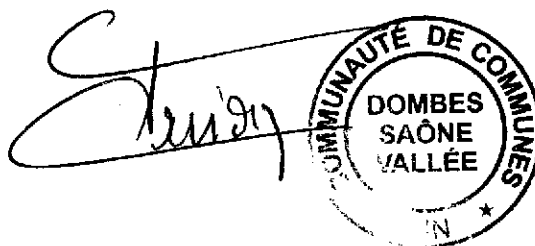
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20171012-2017B27-DE

Affichage le :

17 OCT. 2017

A Trévoux, le 12/10/2017

Le Président,
Bernard GRISON



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Bernard Grison', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' around the top edge, 'DOMBES SAÔNE VALLÉE' in the center, and a small star at the bottom. The stamp is partially obscured by the signature.